

La préparation du cinquantenaire du lycée est évoquée en réunion de l'Association des Anciens Elèves. Les participants proposés sont les anciens élèves, les actuels et leur famille, les autorités locales, départementales et universitaires.

Le proviseur expose son projet et le soumet au comité, qui après discussion en accepte le principe jugé excellent.

Les programmes et moyens seront décidés ultérieurement, mais dès à présent le comité assure le proviseur de l'appui moral et financier de l'association pour cette solennité dont les retombées seront bénéfiques pour tous.

Lors de la réunion du 22 janvier 1907, différentes propositions sont évoquées : banquet, lunch, représentation dramatique, conférence.

La proposition finale du proviseur, après avis de tous est la suivante :

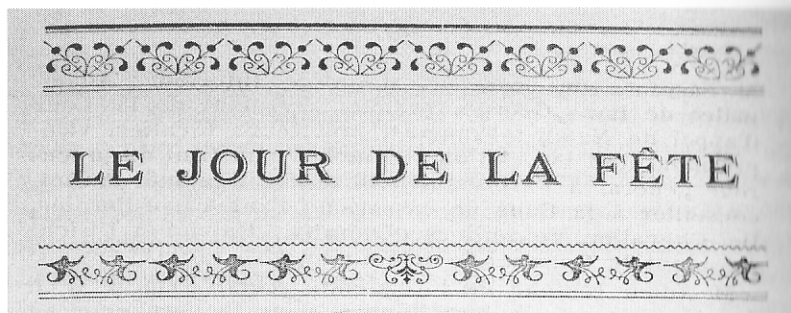
A midi : banquet par souscription réservé aux membres de l'association et à quelques invités : représentant du ministre, le Recteur, l'Inspecteur, le Préfet, le Maire, le colonel, le proviseur.

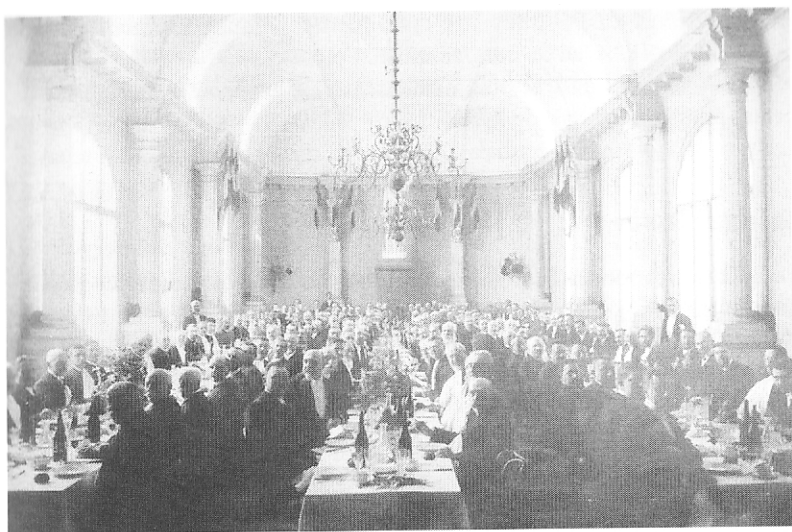
A 2 heures : réception du cortège et des invités au lycée même, dans la cour d'honneur où une tente avec estrade et scène serait préparée. Elle serait suivie de discours et allocutions ; décorations et récompenses puis d'une représentation dramatique et musicale avec le concours des élèves du lycée et quelques acteurs appelés de Paris et de Nancy.

Après la représentation, des rafraîchissements seraient offerts à tous les invités et on terminerait par une promenade dans le Lycée et le square.

La proposition est acceptée. Le comité en réglera les détails.

Quelques extraits du fascicule du cinquantenaire :





Le Banquet

Exspectata dies aderat... Bien avant midi, par les rues ornées d'oriflammes et décorées de drapeaux, l'animation était grande dans la ville, et particulièrement autour du Lycée et de la Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, où devait avoir lieu le banquet des Anciens Elèves. Pour conserver à la réunion du matin toute sa simplicité intime, il avait été décidé qu'il n'y aurait ni cortège officiel, ni réunion solennelle. Chacun des convives se rendait donc isolément à la salle du banquet, où le maître Garteiser avait fait surgir en quelques heures trois longues tables aux couverts étincelants, ornées de fleurs merveilleuses.

A midi un quart, tous les convives, au nombre de 170, sont réunis et refont connaissance ; on se retrouve avec plaisir, après de longues années de séparation, et chacun se place au hasard des convenances réciproques et des vieilles amitiés.

A la table d'honneur, on remarque :

MM. Lucien Poincaré, inspecteur général de l'Université ; délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique ; Edmond Develle, président de l'Association ; Raymond Poincaré, sénateur ; Chastel, secrétaire général remplaçant M. le Préfet Aubert, parti à Etain pour recevoir M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; Adam, maire de Bar ; George, premier président de la Cour d'appel de Nancy ; François, proviseur ; Ficatier, vice-président de l'Association ; Brouchet, substitut du procureur général à Paris ; Jules Develle ; Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation ;

Paul Varin-Bernier, Pol Chevalier, conseillers généraux ; Raymond Ulrich, président du Tribunal de commerce etc., etc.

M. Adam, recteur de l'Académie, s'était excusé : il ne devait arriver qu'à deux heures pour la cérémonie du Lycée.

L'entrain et la joie la plus cordiale n'ont cessé de régner pendant tout le repas.

La Fête de l'après-midi

Le Lycée a revêtu ses plus beaux atours pour recevoir ses hôtes ; ce ne sont partout que fleurs et drapeaux, oriflammes et banderoles : dans le square, les préparatifs des illuminations du soir, disséminés dans les arbres font un très joli effet. La façade principale a été remise à neuf. La cour d'honneur est presque toute entière occupée par la tente de distribution des prix [...] A chaque pilier du cloître latéral, un écusson de drapeaux, et tous les piliers reliés entre eux par des guirlandes tricolores ; la tente elle-même ornée de fleurs, de banderoles et de feuillages, le tout décoré avec un goût exquis. Ah ! si le soleil, le divin soleil avait seulement daigné se montrer !

Nous jetons un coup d'œil ravi sur l'assistance, la plus brillante et la plus fleurie qu'il ait jamais été donné de voir réunie en ces lieux. Le « tout Bar » était là, et citer des noms serait impossible.

D'un côté, en dehors de la tente, sont placées les demoiselles de l'Ecole normale, de l'autre les élèves du Lycée.

A trois heures précises, après les présentations d'usage, le cortège officiel pénètre sous la tente, aux accents de la *Marseillaise*, chantée par la chorale du Lycée et accompagnée par l'excellente musique du 94^e de ligne qui a bien voulu prêter son concours à la cérémonie.

Au centre de l'estrade, brillamment ornée, prend place M. Raymond Poincaré, président de la solennité. [...]

Le Concert

La série de discours est terminée ; le Président déclare la séance interrompue pendant 20 minutes ; l'estrade se vide, et toute l'assistance se répand dans la cour, sous les galeries, aux abords des quatre buffets qui ont été dressés et garnis magnifiquement. On se retrouve, on se reconnaît, les mains se tendent, des groupes animés se forment çà et là, on évoque les vieux souvenirs, et l'on vide ensemble une coupe de champagne.

Les grands Elèves du Lycée, désignés comme commissaires, offrent leurs bras aux Dames et les conduisent aux buffets admirablement servis. Ce n'est pendant une demi-heure qu'animation et mouvement, gaîté de bon

aloï, bruit de rires et de conversation, jusqu'à ce que le tambour résonne et rappelle chacun à sa place : la représentation dramatique et musicale va commencer. [...] (Suit le programme du concert et d'une comédie en un acte *Une Date Fatale*)

La Fête du soir

Le programme comportait une fête du soir, dans le square du Lycée, brillamment illuminé. Mais par suite de l'inclémence du temps, le Proviseur avait dû annoncer, dans la journée, que la fête de nuit serait remise à huitaine. Ce n'est donc que le dimanche suivant, 9 juin, que le programme a pu recevoir son application intégrale.

Disons de suite que personne n'y a perdu et que la fête, préparée avec plus de loisirs, et favorisée cette fois par un ciel splendide, s'est heureusement terminée dans une brillante apothéose.

La forme circulaire du square, avec la façade du Lycée dans le fond, se prête d'ailleurs merveilleusement à une décoration lumineuse.

Le grand portail du Lycée, les fenêtres, les moulures étaient illuminées par des rampes de gaz et des verres multicolores : tout autour du jardin, un cordon de lumière ; dans les arbres ; des ballons lumineux disséminés ; la pelouse centrale, éclairée par l'électricité ; le coup d'œil était charmant, surtout de l'extrémité du pont, au bout de la rue Sainsère ; et de mémoire de Barisiens, on n'avait jamais vu pareil spectacle au Lycée de Bar. [...] (Suit un concert de la Musique des Pompiers et d'une société de sonneurs de trompes)

